



ASSOCIATIONS



N°12156*06

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent)	☐ première demande	☐ fonctionnement global	☒ annuelle ou ponctuelle
☐ en nature	☒ renouvellement (ou poursuite)	☒ projets(s)/action(s)	☐ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**
Direction/Service
- ☐ **Conseil départemental**
Direction/Service
- ☒ **Commune ou Intercommunalité** Dijon Métropole
Direction/Service
- ☐ **Établissement public**
- ☐ **Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté

Sigle de l'association : PGI Site web: www.pole-gerontologie.fr

1.2 Numéro Siret : 79062054600057

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W251003351
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 2 rue Denis Papin

Code postal : 25000 Commune : Besançon

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : Apogée C, 7 bd Rembrandt

Code postal : 21000 Commune : Dijon

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : TENENBAUM Prénom : Françoise

Fonction : Présidente

Téléphone : 0380371623 Courriel : contact@pole-gerontologie.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : DURAFFOURG Prénom : Juliette

Fonction : Responsable développement et responsable silver économie

Téléphone : 0768351629 Courriel : juliette.duraffourg@pole-gerontologie.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? ☐ oui ☒ non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☒ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Le PGI est adhérent de l'Union des Gérontopôles de France, du Réseau francophone des villes amies des aînés et de France Active Franche-Comté

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non ☐ oui ☒ Si oui, lesquelles?

Au 31 décembre 2025 l'association comptait 85 membres personnes morales, réparties en 5 collèges (liste en annexe)

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	23
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	12
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	9,96
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	85

5. Budget¹ de l'association

Année 2026 ou exercice du au

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	601719	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	108513
Achats matières et fournitures	12967	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	1298453
Prestations de service / sous traitance	588752	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	76486	ARS BFC	766421
Locations	57274		
Entretien et réparation	15436		
Assurance	1688	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	2088	Bourgogne Franche-Comté	55000
62 - Autres services extérieurs	83446	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	28340	Département du Doubs	12000
Publicité, publication	12788		
Déplacements, missions	33681	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	8637	Villes de Besançon (CCAS) et GBM	55500
63 - Impôts et taxes	15676	Ville de Dijon	6500
Impôts et taxes sur rémunération	13540	Dijon Métropole	16500
Autres impôts et taxes	2136	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	359948
64 - Charges de personnel	641339	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	485847	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	3333
Charges sociales	153424	Autres établissements publics	23251
Autres charges de personnel	2068	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	5450	75 - Autres produits de gestion courante	22400
COTISATIONS	5450	756. Cotisations	17400
		758. Dons manuels - Mécénat	5000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	3450	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	1800	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	1429366	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	1429366
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	12413	87 - Contributions volontaires en nature	12413
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	8700
862 - Prestations	8700		
864 - Personnel bénévole	3713	875 - Bénévolat	3713
TOTAL DONT CVN	1441779	TOTAL DONT CVN	1441779

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☐ oui**Intitulé :**

Soutien pour l'animation de l'écosystème de la silver économie en BFC

Objectifs :

Pérenniser et amplifier l'offre d'accompagnement Opportunités Seniors dans la montée en puissance de la silver économie en BFC. Offre qui apporte une réponse aux besoins non couverts, en complément des dispositifs déjà existants proposés par le collectif d'acteurs réunis par le PGI. En 2026 il s'agit plus particulièrement de décliner un plan d'action consacré à trois objectifs détaillés dans la note jointe en annexe :

- La poursuite du développement des produits/services ciblés « dépendance » ou « prévention de la perte d'autonomie » ;
- Les perspectives autour des produits/services « tout public » et donc des grands segments de consommation et d'activité qui peuvent concerner les seniors ;
- La prise en compte de l'adaptation des entreprises à leurs salariés vieillissants.

Description :

Le comité régional Opportunités Seniors, piloté et animé par le PGI, est constitué de 22 acteurs diversifiés et complémentaires : acteur du soutien au développement économique, de la prévention, de l'accompagnement et du soin, collectivités territoriales (dont Dijon Métropole), entreprises et représentants d'usagers. Ils œuvrent ensemble pour que les enjeux et opportunités liés au vieillissement démographique contribuent le plus possible au développement économique régional et à la dynamique d'emploi locale.

Depuis fin 2022, un groupe de travail interne au comité régional, suit ainsi les demandes des porteurs de projets souhaitant bénéficier d'un accompagnement coordonné de la part de nos acteurs régionaux, dans une logique de subsidiarité avec les dispositifs existants, permettant de répondre avec efficacité aux besoins actuellement non couverts, et notamment en matière de :

- Compréhension des besoins des publics cibles ;
- Compréhension de l'écosystème existant et de la façon d'appréhender le modèle économique spécifique à la silver économie ;
- Connaissance des éléments de droit et d'éthique appliqués à la silver économie ;
- Soutien sur mesure avec les dispositifs existants ou des prestations complémentaires au vu de l'étape de développement du porteur.

L'offre Opportunités Seniors comprend un volet d'accompagnement individuel à la carte (études d'opportunités, validations scientifiques, appui pour le financement) ainsi qu'un volet collectif, dont fait partie l'événement annuel, sa 5ème édition se tiendra le 13 octobre 2026 dans les locaux de la CCI à Besançon.

Le détail complet du projet est joint dans la note en annexe.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

L'offre Opportunités Seniors s'adresse à tous porteurs de projets souhaitant développer une innovation de produit ou de service à destination des seniors, des professionnels ou des proches aidants.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Région Bourgogne-Franche-Comté, notamment le territoire de Dijon Métropole

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Moyen humains : équipe salariée du PGI (direction et expertise)

Moyens matériels : matériel professionnel courant

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	22	0,4
Salarié	4	1
dont en CDI	4	1
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

☐ oui ☒ non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 1/1/26 au 31/12/26

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Offre intégrée en silver économie : nombre et profils des porteurs inscrits dans le parcours ; nombre de mise en relations engagées ; nombre de valorisation lors de salons et d'événements régionaux et nationaux ; faits marquants du parcours de développement des entreprises suivies ; nombre et profils d'acteurs du comité régional engagés dans les accompagnements.

Evénement régional annuel de silver économie : événement réalisé aux dates cibles ; nombre d'entreprises participantes ; nombre et type d'autres participants (grand public, acteurs institutionnels, acteurs professionnels) ; taux de satisfaction des participants au regard de l'organisation et des contenus.

Laboratoire des innovations et communautés des usagers : nombre d'événements réalisés dans l'année ; nombre de participants (entreprises et usagers) ; taux de satisfaction des participants au regard de l'organisation et des contenus.

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

Année 2026 ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	8091	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2400
Achats matières et fournitures	400	73 - Concours publics	
Autres fournitures	400	74 - Subventions d'exploitation²	69000
Achats de prestation de service	7291	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	3850		
Locations	3500		
Entretien et réparation	200		
Assurance	100	Conseil s Régional(aux) :	
Documentation	50	Région BFC	25000
Sous traitance générale	0		
62 - Autres services extérieurs	12300	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1000		
Publicité, publication	3500		
Déplacements, missions	7400	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	400	Dijon Métropole	10000
63 - Impôts et taxes	1159	Grand Besançon Métropole	22000
Impôts et taxes sur rémunération	859		
Autres impôts et taxes	300	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	12000
64 - Charges de personnel	46000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	35000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	11000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	71400	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	71400

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	71400	TOTAL DONT CVN	71400

La subvention sollicitée de 10000 €, objet de la présente demande représente 14 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande :

☐ Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation		☐ Demande d'équipement à titre permanent ou de longue durée	
Date de la manifestation :		Date de début :	
Titre - nom de la manifestation :		Date de fin :	
Descriptif sommaire de la manifestation :		Qualification du besoin / projet concerné par la demande :	
Nombre de personnes attendues :		Nombre de bénéficiaires :	
Horaire de la manifestation : Début : h Fin : h			
Site/Lieu ou équipement :		Matériel :	
Parc, jardin :		Sonorisation, micro, pied	
Voie publique (allée, place, square, etc.) :		Vidéoprojecteur, écran	
Stade (préciser) :		Projecteurs, éclairage	
Salle, gymnase :		Stand-Barnum 3x3m	
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :		Stand-Barnum 3x3m avec électricité	
Autre : urnes, isolements, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre, etc. préciser) :		Stand-Barnum 3x3m avec éclairage	
		Chaises	
		Tables, tréteaux	
		Bancs	
		Grilles, panneaux et supports d'exposition	
		Barrières de chantiers, de police ("Vauban")	
		Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)	
Livraison ou installation conforme le :			
Etat des lieux sortant le :			
Commentaires état matériel :			
SECURITE		Partie réservée à la collectivité	
Présence/ronde police souhaitée : de h à h			
Gardiennage :			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Jérôme NARCY, agissant pour.....
représentant(e) légal(e) de l'association Pôle de gérontologie et d'innovation BFC

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

☐ inférieur ou égal à 500 000 €

☒ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 10000 € au titre de l'année ou exercice 2026
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice

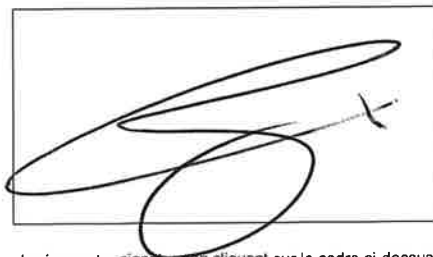
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 28/04/2026 à Besançon

Signature

Pôle de gérontologie et d'innovation
Bourgogne-Franche-Comté
2 rue Denis Papin - 25000 Besançon
Apogée C - 7Bd Rembrandt - 21000 Dijon
réf. 03 80 37 16 23 - contact@pole-gerontologie.fr



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGE"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.